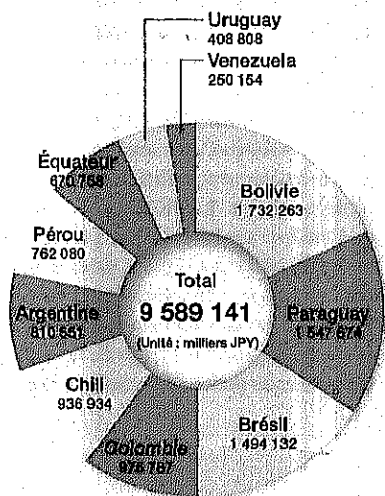


Amérique du Sud



Piliers de l'aide Corriger les disparités internes et entre pays pour permettre un développement durable

Résultats de la coopération par pays en Amérique du Sud (Exercice 2006)



* Il s'agit du montant total de la coopération bilatérale. L'aide à l'Amérique du Nord et à l'Amérique latine (Amérique Centrale, Caraïbes, Amérique du Sud), y compris la coopération couvrant un groupe de pays, est de 20,455 245 milliards JPY.

En Amérique du Sud, la privatisation des services publics et la libéralisation des échanges progressent, tandis qu'émergent des tendances en faveur de la nationalisation des ressources et des mouvements anti-mondialisation. Ces pays qui se ressemblent par leur histoire, leur culture et leurs langues, ont par ailleurs intensifié leurs efforts de coopération régionale et d'intégration économique ; de même, les accords de libre-échange et de partenariat économique au-delà de la région se multiplient. À côté de cela, chaque pays a des lignes d'action propres déterminées par son propre contexte social. En effet, la région rassemble des pays ayant atteint un niveau de développement économique relativement élevé (pays moyennement développés) et d'autres très peu développés (pays pauvres). De plus, même les pays les mieux lotis connaissent des problèmes de pauvreté, et la part de la population pauvre augmente malgré une croissance économique stable, creusant l'écart entre les deux extrémités de l'échelle sociale. Ces inégalités ont conduit récemment à la formation de gouvernements de gauche dans plusieurs pays. Elles contribuent à l'instabilité politique et économique, engendrent des problèmes de société liés à la drogue et à la criminalité, et ont des effets néfastes sur

l'environnement.

Compte tenu de l'abondance des ressources naturelles de l'Amérique du Sud, de ses immenses capacités de production alimentaire et de la taille de son économie, les problèmes politiques et économiques de la région, ainsi que l'accroissement de ses problèmes écologiques peuvent avoir d'importantes répercussions sur l'économie internationale et sur l'environnement de la planète toute entière. Afin de corriger les disparités au sein de chaque pays et entre les différents pays, et de permettre un développement durable dans le respect de la sécurité humaine, la JICA met en œuvre des projets dans les domaines suivants :

1. Réduction de la pauvreté et correction des disparités
2. Coopération exploitant l'expérience et les connaissances du Japon afin d'instaurer une croissance économique durable
3. Prise en compte des enjeux de portée mondiale
4. Consolidation de la paix et soutien aux groupes socialement vulnérables
5. Promotion des partenariats, de la coopération régionale et de la coopération Sud-Sud
6. Collaboration active avec les communautés Nikkei (personnes d'ascendance japonaise)

État actuel du développement régional

L'Amérique du Sud a toujours été marquée par de fortes disparités sociales, héritées de l'époque coloniale. Dans les années 1980, des réformes économiques basées sur les politiques néo-libérales prônées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont été mises en place. En conséquence, de nombreux pays ont enregistré une croissance économique, accompagnée toutefois d'une aggravation des disparités, d'un accroissement de la pauvreté et d'une montée de l'instabilité sociale.

Fortement tributaires des produits primaires, les économies sud-américaines sont très sensibles aux fluctuations de l'économie internationale ; seul le Brésil échappe à ce schéma. Pour obtenir une croissance économique stable et continue, il convient de soutenir la mise en place d'un environnement propice à l'investissement ; ceci passe notamment par la promotion des petites et moyennes entreprises, des mesures pour le développement du commerce, l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de capacités communautaires.

Les atteintes à l'environnement constituent l'un des problèmes engendrés par la croissance économique et l'augmentation de la pauvreté. Des mesures urgentes s'imposent pour faire face non seulement aux problèmes de la région,

comme la gestion des déchets solides produits par les bidonvilles à la périphérie des villes et la contamination des ressources en eau, mais aussi à des enjeux de portée mondiale comme la destruction de la forêt amazonienne.

Doté de ressources abondantes ainsi que d'importantes capacités de production alimentaire, l'espace économique sud-américain est d'une importance cruciale pour le Japon, tributaire de ses importations sur le plan des ressources et de l'alimentation. Par ailleurs, les États sud-américains désireux de faire évoluer leur économie pour ne plus être dépendants de leurs exportations de produits primaires ont besoin de la technologie japonaise. Même dans les pays possédant un bon niveau de développement économique, le Japon peut apporter une aide dans les domaines où son expérience et ses connaissances peuvent être mis à profit. Il n'est donc pas exagéré d'affirmer l'existence d'une complémentarité économique entre le Japon et l'Amérique du Sud.

Présence des émigrés japonais et de leurs descendants

La coopération en Amérique du Sud est indissociable de la présence des communautés Nikkei (personnes d'ascendance

japonaise). L'émigration de Japonais vers l'Amérique du Sud a débuté voici plus d'un siècle, et les émigrés japonais ainsi que leurs descendants sont bien intégrés à la société locale, dont ils sont devenus des membres respectés. La réussite économique de

la communauté Nikkei dans de nombreux domaines tels que l'agriculture, la santé et l'éducation contribue à créer des relations amicales entre le Japon et les pays vers lesquels les Japonais ont émigré.

Questions prioritaires dans les projets de la JICA

Réduction de la pauvreté et correction des disparités

La JICA soutient les efforts entrepris pour réduire la pauvreté et corriger les disparités communes à la plupart des pays sud-américains selon une approche intersectorielle, en se concentrant non seulement sur le renforcement des capacités des administrations nationales et locales et sur l'habilitation communautaire, mais aussi sur la collaboration avec les acteurs de la société civile et d'autres donateurs.

En Bolivie, surtout dans les villages où des puits ont été aménagés grâce à des équipements financés par des apports de coopération non remboursable, la modernisation du réseau de distribution d'eau repose sur une collaboration avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et d'autres donateurs. De même, les activités de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) ont permis de mettre en œuvre un projet intitulé « L'eau source de vie » ; ce projet doit soutenir une activité de développement rural destinée à améliorer les revenus. Il s'agit de



Le raccordement de chaque maison au réseau de distribution d'eau salubre a amélioré les conditions d'hygiène et libéré les femmes et les enfants des corvées d'eau. (Projet « L'eau source de vie » en Bolivie)

transférer les compétences nécessaires à l'entretien et à la gestion du système de distribution d'eau, à permettre à davantage de foyers d'avoir accès à de l'eau saine et à pérenniser les effets.

Au Paraguay, la JICA met en œuvre le projet de diversification de l'apiculture (extension et modernisation de la récolte de propolis et de pollen) pour accroître la production de miel des petits apiculteurs dans les zones rurales. Dans le cadre de ce projet, un guide intitulé « Techniques apicoles illustrées », à la portée de tous, y compris des débutants et des apiculteurs illettrés, a été publié. Par le biais de ces activités, la JICA contribue à soutenir l'ensemble de la filière apicole — et pas uniquement la production de miel —, l'objectif étant de transférer les savoir-faire nécessaires pour produire de la propolis et vendre les produits sur les marchés de la capitale.

Coopération exploitant aussi l'expérience du Japon

Pour pouvoir réduire la pauvreté et corriger les disparités, il est indispensable d'améliorer la qualité de vie de la population grâce à une meilleure gouvernance et à la création d'emplois par une relance de la croissance économique nationale.

En Équateur, des projets adaptés sont mis en œuvre pour promouvoir la création et le développement de petites et moyennes entreprises (PME) génératrices d'emplois.

Au Pérou, l'Agence met en œuvre le projet d'activation locale par le partage d'expériences entre municipalités. Via des formations sur place et au Japon, ce projet vise à renforcer les capacités des

agents municipaux en matière de conception et de formulation de projets et d'élaboration de plans. Il est mené en collaboration avec des volontaires de la JICA et avec la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC).

Au Venezuela, dans le cadre d'une aide mettant à profit l'expérience et les connaissances du Japon, la JICA envoie des experts en ingénierie ferroviaire des chemins de fer du Japon pour garantir l'exploitation sûre et efficace de la première ligne de surface du métro de Caracas.

Prise en compte des enjeux de portée mondiale

En Amérique du Sud, continent doté de ressources naturelles abondantes et d'importantes capacités de production alimentaire, la coopération doit prendre en compte des questions transfrontières comme la dégradation de l'environnement.

En Uruguay, au Chili, en Argentine et au Pérou, des projets de boisement relevant du mécanisme pour un développement propre (MDP) et une aide destinée à renforcer les capacités de planification correspondantes sont mis en œuvre (voir pp. 11 à 13).

Au Brésil, on constate que l'amélioration du système de surveillance par satellite de la forêt tropicale amazonienne a permis de limiter efficacement la déforestation sauvage. La JICA a donc détaché un expert chargé de mettre en place un système d'information géographique pour les crimes contre l'environnement.

En Argentine, le projet d'intensification des études sur la couche d'ozone en Amérique du Sud porte sur le transfert des technologies nécessaires pour observer la couche d'ozone, analyser les données recueillies et installer les équipements correspondants. La JICA s'apprête à l'étendre à d'autres pays, et notamment au Chili voisin, dans le cadre de la coopération régionale. L'objectif de ce projet est de renforcer l'observation de la couche d'ozone et de perfectionner le système de recueil de données nécessaire pour apprécier l'état de celle-ci dans les zones de moyenne et haute altitude en Amérique du Sud.

Consolidation de la paix et soutien aux groupes socialement vulnérables

Des efforts doivent être entrepris pour reconstruire les infrastructures de base destinées aux groupes socialement vulnérables comme les populations déplacées à l'intérieur des frontières et les enfants des rues. En Colombie, la JICA a détaché des volontaires dans les structures d'hébergement des personnes déplacées et des populations socialement vulnérables. Ils organisent des activités de loisir, des jeux qui stimulent l'imagination et des travaux manuels où l'on utilise les matériaux disponibles, pour permettre aux enfants qui vivent dans ces centres de développer leur potentiel et d'améliorer leurs perspectives d'avenir.



Présentation d'expériences réussies et de méthodes de gestion du cycle du projet pour améliorer les capacités du personnel municipal en matière de conception et formulation de projets (activation locale par le partage d'expériences entre municipalités au Pérou)

Au Chili, pays dont la population vieillit, le projet de renforcement de la politique d'aide sociale aux personnes âgées est en cours de mise en œuvre ; il vise à promouvoir la protection sociale en faveur des aînés, en tenant compte des besoins locaux.

Promotion des partenariats, de la coopération régionale et de la coopération Sud-Sud

Compte tenu des similitudes historiques, linguistiques et culturelles entre les différents pays d'Amérique du Sud, il est essentiel de s'appuyer sur une coopération régionale mutuelle pour prendre en compte les problèmes de développement communs à cette partie du globe.

Le Japon a conclu des programmes de partenariat (PP) avec des pays moyennement développés (comme le Chili, l'Argentine et le Brésil). Par le biais de ces pays partenaires, la JICA apporte une aide à des pays situés dans cette région ou en dehors. Avec l'appui du Brésil, par exemple, la JICA a mené de nombreuses formations pour des pays tiers situés en Afrique lusophone, etc. Un véritable programme de partenariat entre la JICA et le Brésil est en cours de préparation.

Par ailleurs, l'Agence met en œuvre le projet de développement des capacités pour l'amélioration de la santé des animaux d'élevage dans la partie méridionale de l'Amérique du Sud, en s'appuyant sur la coopération technique régionale entre l'Argentine, la Bolivie, le Paraguay et l'Uruguay. Il s'agit de développer la formation de ressources humaines capables de diagnostiquer les maladies épzootiques, et de créer un réseau permettant la collaboration

interpersonnelle et le partage d'informations diagnostiques et épidémiologiques. Ce projet a donné lieu notamment à l'organisation d'un séminaire sur la grippe aviaire, enjeu de portée régionale.

De plus, pour contribuer à l'intégration du Mercosur (Mercado Común del Sur), la JICA met en œuvre l'étude sur l'amélioration des technologies de conditionnement pour la distribution des marchandises produites dans les pays du Mercosur ainsi que le projet de promotion du tourisme dans ces pays.

Collaboration avec les communautés Nikkei

Les communautés japonaises à l'étranger (Association des Japonais de l'étranger [Nikkei]) jouent un rôle actif dans diverses régions d'Amérique du Sud ; elles contribuent au développement régional ainsi qu'au renforcement des liens de confiance et d'amitié avec le Japon. La collaboration avec ces acteurs essentiels offrant un potentiel très intéressant pour la coopération internationale est tout à fait bénéfique. La JICA met l'accent sur la collaboration avec ces communautés Nikkei, qu'elle considère comme des partenaires du développement. En collaboration avec les communautés Nikkei, le Brésil a notamment pris l'habitude d'envoyer des experts brésiliens d'ascendance japonaise dans des pays voisins. Récemment, au titre de la coopération technique, des experts brésiliens d'ascendance japonaise ont été envoyés en Angola et au Mozambique qui, comme le Brésil, sont des pays lusophones.

Sur le Terrain

Programme de partenariat Japon-Chili (JCPP)

Projet de développement de la conchyliculture au Pérou

Le Japon et le Chili associent leurs efforts pour mettre en œuvre une coopération Sud-Sud

Diffuser les méthodes d'aquaculture auprès des artisans pêcheurs

Le programme de partenariat Japon-Chili (JCPP) a été créé en 1999 pour contribuer au développement socioéconomique de pays en développement grâce à un ensemble de ressources humaines, techniques et financières provenant du Japon et du Chili. Depuis lors, le Japon et le Chili ont réalisé conjointement divers projets de coopération technique en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le projet de développement de la conchyliculture au Pérou en fait partie.

Au Pérou, pays qui s'enorgueillit depuis longtemps de son industrie de la pêche, le gouvernement s'emploie à consolider le secteur de l'aquaculture, car il représente une importante source de devises. En particulier, la diffusion auprès des artisans pêcheurs de techniques d'aquaculture et de rudiments de gestion apparaît comme une mesure importante pour créer des emplois et améliorer les moyens d'existence de cette population.

Depuis 2001, la JICA et l'Agence chilienne de coopération internationale (AgCI) envoient des experts chiliens au Pérou pour des actions conjointes destinées à promouvoir la conchyliculture dans ce pays. Toutefois, si la formation de personnel technique

dans le domaine de l'aquaculture a été menée à bien, elle n'a pas entraîné de diffusion des techniques auprès des artisans pêcheurs.

Par conséquent, on a réalisé une nouvelle étude sur le terrain auprès des artisans pêcheurs de Casma, au Pérou, et le Japon, le Chili et le Pérou ont lancé un projet trilatéral en 2004.

Encourager l'autonomie et l'initiative

Ce projet visait à soutenir les techniciens des pêches chargés de diffuser les méthodes d'élevage des pétoncles péruviens dans ce pays et à renforcer l'organisation des artisans pêcheurs. Lors d'une formation au Chili, des pêcheurs péruviens ont beaucoup appris en écoutant leurs collègues chiliens et en les observant au travail. Ils ont compris notamment qu'ils pouvaient développer les aspects commerciaux de leur activité et commencer à se regrouper au sein d'une organisation de pêcheurs. De ce fait, au cours de deux expériences de conchyliculture liées à ce projet, 590 000 mollusques ont été récoltés. De plus, l'organisation de pêcheurs s'est étoffée et a investi les revenus de la première pêche dans une étude d'impact sur l'environnement, indispensable pour obtenir le droit d'exploiter une ferme d'aquaculture. Ils ont alors suivi la procédure officielle

pour acquérir le permis d'exploitation d'une ferme aquacole de 56 ha.

Trois ans après le début du projet, les pêcheurs envisagent de créer une entreprise commerciale dont les activités iraient de la production à la vente des mollusques. Par ailleurs, des femmes se sont regroupées autour d'un projet d'ouverture de restaurant ; ces efforts témoignent de la volonté des résidents locaux d'améliorer leurs moyens d'existence. En se développant, ce projet devrait permettre aux pêcheurs de devenir autonomes grâce à leur activité aquacole, et à la communauté de pêche d'améliorer son niveau de vie.

(Bureau de la JICA au Pérou)



Formation en aquaculture : la participation des Chiliennes à l'élevage de coquillages a amené les Péruviennes à s'impliquer activement dans ce projet.

Océanie



Dossier

Partie 1

Partie 2

Partie 3

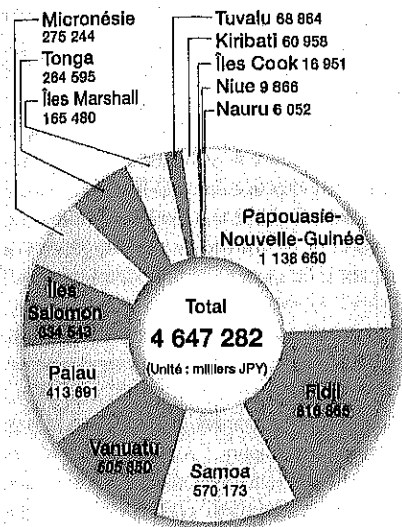
Partie 4

Références

Chapitre 5 Océanie

Piliers de l'aide Développement des ressources humaines garantissant l'autonomie économique et le développement durable des micro-États insulaires

■ Résultats de la coopération par pays en Océanie (Exercice 2006)



* Il s'agit du montant total de la coopération bilatérale. L'aide à l'Océanie, y compris la coopération couvrant un groupe de pays, est de 4,916 140 milliards JPY.

En Océanie, l'enjeu prioritaire est le développement de sociétés capables de parvenir à un développement durable. Parmi les nombreux facteurs qui empêchent le développement de cette région, citons une structure économique fragile car fortement tributaire des industries primaires, l'impact de problèmes environnementaux comme le réchauffement climatique, et d'autres facteurs contraignants propres aux pays insulaires (isolement, petite taille, etc.). Tout en privilégiant l'accès à l'autonomie économique et le développement durable des pays océaniques dans ses efforts d'aide, la JICA s'emploie à identifier et à formuler des projets dont les effets puissent profiter à l'ensemble de la région. Pour ce faire, elle s'efforce de collaborer avec d'autres organismes d'aide et organisations internationales à vocation régionale connaissant bien les pays insulaires.

S'agissant de l'accès à l'autonomie économique, l'aide destinée à soutenir les efforts de chaque pays en faveur de la croissance s'appuie en premier lieu sur l'envoi de volontaires et l'accueil de participants à des formations, dans les secteurs du tourisme, de la pêche et de l'agriculture. En ce qui concerne le développement durable, la coopération en faveur de l'environnement va de pair avec des actions visant à étendre les services sociaux de base (santé, éducation, etc.).

Dans le secteur éducatif, les efforts visent à renforcer les services éducatifs de base et la formation professionnelle, en mettant l'accent sur l'enseignement des mathématiques et des sciences, sur celui des technologies de l'information et des communications (TIC) et sur l'éducation des enfants handicapés (programmes adaptés aux élèves ayant des besoins particuliers). Des programmes d'enseignement et de formation à distance, qui s'appuient sur l'utilisation des TIC et de divers médias, permettent à des régions reculées d'accéder à l'éducation. Dans le domaine sanitaire, outre les efforts entrepris pour améliorer les services de base dans les différents pays, la JICA contribue au développement des ressources humaines de ce secteur en collaboration avec différentes organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNICEF, la lutte contre les maladies infectieuses étant une priorité commune à la région. Dans le secteur de l'environnement, la JICA met en œuvre des programmes directement axés sur la protection de l'environnement (prise en compte des aspects sociaux de l'environnement et gestion des déchets, notamment) et elle assure une coopération portant sur la surveillance des ressources côtières, indispensable à l'utilisation et à la gestion rationnelles des ressources.

État actuel du développement régional

Des structures économiques fragiles

Les pays océaniques en développement se caractérisent globalement par une petite superficie, une population peu nombreuse et une petite économie. Les 14 pays et territoires d'Océanie qui bénéficient de l'aide de la JICA totalisent quelque huit millions d'habitants ; ce sont pour la plupart des micro-États insulaires dont la population est inférieure à 200 000 personnes.

Leur structure économique, qui se caractérise par une forte dépendance à l'égard des industries primaires, est fragile et aisément perturbée par les conditions météorologiques ou les fluctuations des cours mondiaux. De nombreux problèmes restent à résoudre pour que ces pays puissent accéder à l'autonomie sur le plan économique. Ces difficultés sont liées à une fragmentation territoriale en espaces multi-insulaires, à un marché intérieur de taille limitée, à l'éloignement des marchés internationaux et à des moyens de transport et de communication insuffisants pour compenser ces handicaps.

Les pays océaniques entretiennent le plus souvent des relations étroites entre eux et avec leurs anciennes puissances de tutelle. À côté du Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-

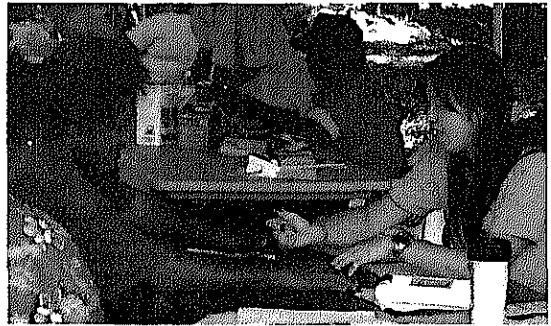
Unis comptent désormais parmi les principaux donateurs dans ces pays. La contribution de nouveaux pays donateurs comme la Chine s'est accrue récemment. La Micronésie, Palau et les Îles Marshall ont obtenu leur indépendance vis-à-vis des États-Unis, dont ils reçoivent depuis une aide financière, conformément aux prescriptions de l'Accord de libre association avec les États-Unis. Toutefois, ces pays pâtissent de l'émigration des ressources humaines qualifiées et des conflits qui sévissent dans certaines régions. L'appui dont ils ont bénéficié n'a donc pas débouché sur une véritable croissance économique régionale, et ils continuent à dépendre de l'aide technique et financière de l'étranger.

Enjeux communs à la région

L'instauration d'une société et d'une économie qui ne soient plus tributaires de l'aide est un enjeu prioritaire pour les micro-États insulaires d'Océanie. Ces pays sont confrontés aux mêmes problèmes en matière d'environnement (gestion des déchets solides, changement climatique et élévation du niveau de la mer), de formation de ressources humaines, et de développement des infrastructures de transport et de communication entre les îles. Une approche globale au niveau de la région est par conséquent

indispensable.

Chaque État prend des mesures pour réduire les dépenses dans le secteur public, promouvoir les investissements privés favorables à l'essor du tourisme et du secteur primaire (pêche, agriculture) et encourager la coopération régionale pour le traitement conjoint des questions communes. Le forum des îles du Pacifique, un cadre de coopération régionale, a adopté un plan de développement régional appelé « Plan Pacifique » en octobre 2005. Ce plan doit permettre la prise en compte d'enjeux prioritaires communs à la région. La mise en œuvre de ce plan s'appuiera sur les efforts d'auto-assistance des différents pays de la région et sur le soutien apporté par de nombreux organismes d'aide.



Activité de sensibilisation de la population locale menée par des JOCV dans le cadre d'une campagne de prévention du diabète (Micronésie)

Questions prioritaires dans les projets de la JICA

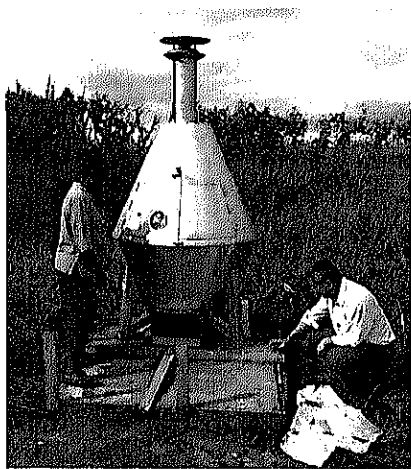
Politique de coopération régionale du sommet Japon-forum des îles du Pacifique (PALM)

Le Japon et les États insulaires du Pacifique accueillent depuis 1997 le sommet Japon-forum des îles du Pacifique (sommet insulaire ou PALM), qui se réunit tous les trois ans.

Le quatrième sommet insulaire (PALM4) qui s'est tenu à Okinawa en mai 2006 a réuni des responsables et des ministres de seize pays et territoires membres du forum. L'initiative d'Okinawa, une stratégie de développement régional en faveur d'une zone Pacifique-Océanie plus sûre et plus prospère, a été adoptée lors du sommet. Elle définit cinq objectifs prioritaires ayant trait à la croissance économique, au développement durable, à la bonne gouvernance, à la sécurité et à l'interaction humaine, conformément aux enjeux communs à la région spécifiés dans le Plan Pacifique. Par ailleurs, des précisions ont été apportées sur les plans d'action conjoints spécifiques du Japon et des pays membres du forum. La coopération bilatérale ou multilatérale devrait servir de cadre au règlement de ces problèmes à moyen ou à long terme. La JICA met en œuvre une coopération conforme aux objectifs prioritaires adoptés lors du sommet.

Orientations en matière de coopération

Les pays d'Océanie diffèrent par la taille de leur territoire et de leur économie, leur composition ethnique, leur population, leurs ressources naturelles, leur organisation sociale traditionnelle, leur mode de vie et la capacité de leurs gouvernements respectifs à formuler et à mettre en place des plans de développement. L'aide fournie doit donc être soigneusement adaptée aux besoins et au



Pour limiter les risques infectieux, les déchets médicaux doivent être brûlés dans un incinérateur prévu à cet effet et installé sur un site éloigné (projet de renforcement du programme élargi de vaccination — PEV — en Océanie, îles Salomon).

niveau de développement de chaque pays.

Sachant que ces pays n'ont accédé qu'assez récemment à l'indépendance, et qu'ils demeurent tributaires d'industries primaires, il importe de leur fournir une aide qui leur permette de dépasser les facteurs contraignants liés à leur insularité (isolement, petite taille et vulnérabilité) et de former de toute urgence des ressources humaines capables de mener à bien le développement national.

Compte tenu de tous ces éléments, la JICA apporte une aide destinée à favoriser l'accès à l'autonomie économique et l'instauration d'un développement durable, en s'efforçant d'identifier et de formuler des projets ayant des retombées positives pour l'ensemble de la région ; par ailleurs, l'Agence met en œuvre des activités au niveau local bénéficiant directement à la population, surtout par le biais de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV). La JICA met également l'accent sur la coordination de l'aide et la collaboration avec d'autres donateurs et organisations internationales à vocation régionale connaissant bien les pays insulaires.

Accès à l'autonomie économique

Afin de soutenir les efforts de chaque pays en faveur de la croissance économique, la coopération destinée à promouvoir l'essor du tourisme, de la pêche et de l'agriculture s'appuie essentiellement sur l'envoi de volontaires et l'accueil de participants à des formations. Citons par exemple une formation destinée à créer un noyau de ressources humaines pour la diversification de la pêche en Océanie et le développement du tourisme durable en Micronésie. De même, le développement d'infrastructures nécessaires à l'essor du secteur industriel répond aux besoins des pays insulaires dans les domaines suivants : télécommunications et radiodiffusion, transports, énergie, etc. L'aide dans ce domaine associe la coopération financière non remboursable et la coopération technique axée sur l'amélioration des capacités de maintenance et d'exploitation.

Développement durable

Outre ses actions visant à étendre les services sociaux de base (santé, éducation, etc.), la JICA assure une coopération en faveur d'un environnement durable. Dans le secteur éducatif, les efforts visent à renforcer les services éducatifs de base et la formation professionnelle, l'accent étant mis notamment sur l'enseignement des mathématiques et des sciences, sur celui des technologies de l'information (TI) et sur l'éducation des enfants handicapés (programmes adaptés aux élèves ayant des besoins particuliers). Des programmes d'enseignement et de formation à distance, qui s'appuient sur l'utilisation des TIC et de divers médias (télévision, radio), permettent aux régions isolées de bénéficier d'un plus large

accès à l'éducation. Le projet d'amélioration de la qualité de l'enseignement via la télévision éducative mis en œuvre actuellement en Papouasie-Nouvelle-Guinée est un exemple d'aide visant à élargir l'accès à l'éducation de base par le biais de divers médias.

Dans le secteur de la santé, la JICA apporte une aide destinée à améliorer les services sanitaires de base dans chaque pays, et elle contribue au développement des ressources humaines en collaboration avec différentes organisations internationales comme l'OMS et l'UNICEF, la lutte contre les maladies infectieuses étant une priorité commune à la région. Dans le secteur de l'environnement, des programmes d'aide portant sur la gestion des ressources côtières s'ajoutent aux efforts pour la protection des récifs coralliens, la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement et l'élimination des déchets. Le projet de promotion des richesses de la mer dans les villages côtiers au Vanuatu, qui vise à améliorer les moyens d'existence des pêcheurs par un système participatif de gestion des ressources côtières, est un exemple représentatif des actions de coopération ainsi conduites.

Promotion de la coopération régionale

La JICA appuie la coopération régionale en direction d'un groupe de pays, en collaboration avec d'autres organismes d'aide et organisations internationales en Océanie. Le programme de lutte contre les maladies infectieuses (à l'échelle de la région), qui concerne 14 pays océaniques, en est un exemple. Ce programme

régional est centré sur le projet de renforcement du programme élargi de vaccination (PEV) dont bénéficient 13 pays océaniques ; l'objectif est d'améliorer la planification et la mise en œuvre du PEV dans chaque pays et de former le personnel chargé de sa réalisation sur le terrain. Parallèlement à ce projet, la JICA fournit des médicaments et des kits de diagnostic dans le cadre du programme d'élimination de la filariose lymphatique (Pac ELF) mis en œuvre par l'OMS, et elle envoie des volontaires japonais pour contribuer à la lutte contre le VIH/sida. Ces projets de coopération sont menés conjointement avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'avec des organisations comme l'OMS et l'UNICEF.

Le Programme régional pour la gestion rationnelle des déchets solides encadre l'élaboration et la planification des politiques nationales relatives à la gestion des déchets, à la construction de décharges et à la réduction des déchets à la source ; les activités de coopération relevant de ce programme sont menées en collaboration avec le Programme régional océanique de l'environnement (PROE), une organisation internationale à vocation régionale. Samoa dispose déjà d'une décharge pilote aménagée grâce à la coopération, et des projets analogues sont mis en œuvre au Vanuatu et à Palau. Ce programme constitue un exemple de coopération régionale ayant des répercussions bénéfiques sur l'ensemble de la région.

L'Océanie est vulnérable aux catastrophes naturelles : séismes, tsunamis, cyclones, inondations. La coopération régionale en faveur de la prévention des catastrophes est une autre question prioritaire à traiter à l'avenir.

Sur le Terrain

Fidji Envoi d'un expert individuel (gestion des ressources marines vivantes)

Exploitation économiquement viable des ressources halieutiques côtières grâce à l'utilisation de dispositifs de concentration de poissons (DCP)

Ressources halieutiques côtières : Parvenir à des prises efficaces

Les Fidji, qui se composent d'une kyrielle de petites îles entourées de récifs coralliens, ont atteint un assez bon niveau de développement. Cet archipel attire chaque année de nombreux touristes étrangers, notamment japonais. Cependant, certaines îles et régions éloignées sont à la traîne, car elles disposent d'une infrastructure de base, de perspectives d'emploi et de sources de revenus insuffisantes. Or, la pêche côtière peut être génératrice de revenus, surtout pour les populations vivant sur des îles où les terres agricoles sont rares.

L'utilisation de dispositifs de concentration de poissons (DCP) est très répandue, surtout en Asie du Sud-Est et à Okinawa. On ne sait pas très bien pourquoi, mais les poissons ont tendance à se regrouper autour de ces dispositifs, pour pêcher, il suffit de se rendre à proximité d'un DCP. Les pêcheurs n'ont plus besoin de partir à la recherche des bancs de poissons avec leur bateau, au risque de rentrer bredouilles. Les DCP retiennent de plus en plus l'attention, car leur utilisation permet d'économiser de l'énergie et d'améliorer l'efficacité de la pêche (en augmentant les taux de capture).

Mise en place de DCP dans les zones coralliennes

L'île de Gau (Ngau) est l'un des sites

fidjiens choisis par les experts de la JICA et l'Institut d'études océanographiques de l'Université du Pacifique Sud pour mener conjointement des activités ayant trait à la gestion des ressources marines vivantes. Gau est l'exemple type de l'île éloignée de tout ; elle est située à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Viti Levu, où se trouve la capitale (Suva). La population locale vit des revenus de la pêche et de l'agriculture. Les eaux très profondes au large de la côte ouest de Gau abritent une importante zone corallienne. En 2006, la JICA y a installé cinq DCP à la demande des habitants de l'île. Tous ces dispositifs ont été confectionnés à la main par ces mêmes habitants. Le coût de fabrication et d'installation de ces DCP est dix fois moins élevé que celui des modèles proposés par le ministère fidjien de l'Agriculture, des pêches et des forêts ; cette différence s'explique en partie par le fait qu'il ont été mouillés par moins de 50 m de profondeur, dans des récifs coralliens où la hauteur des vagues est faible.

L'installation de DCP permet non seulement d'économiser de l'énergie et d'accroître l'efficacité de la pêche, mais aussi de capturer des poissons migrateurs et des poissons cannibales, qui se nourrissent d'espèces résidentes vivant dans les récifs coralliens. Elle contribue ainsi à une exploitation durable et économiquement viable des ressources halieutiques côtières. Autour

des DCP, les pêcheurs capturent de nombreux thazards rayés et thazards bâtarde — deux espèces cannibales — et il leur est même arrivé de pêcher un thon albacore de 80 kg. Ils attrapent également de gros poissons résidents comme l'empereur et le serran chèvre, très appréciés de la population locale. La JICA a demandé aux pêcheurs de tenir un registre des prises, afin de prévenir l'exploitation indiscriminée des ressources. Il reste à mettre en place un système qui permettra l'exploitation durable de ces ressources en s'appuyant sur ces registres, et à commercialiser les poissons capturés afin d'améliorer les revenus des communautés de pêche.

(Bureau de la JICA aux Fidji)



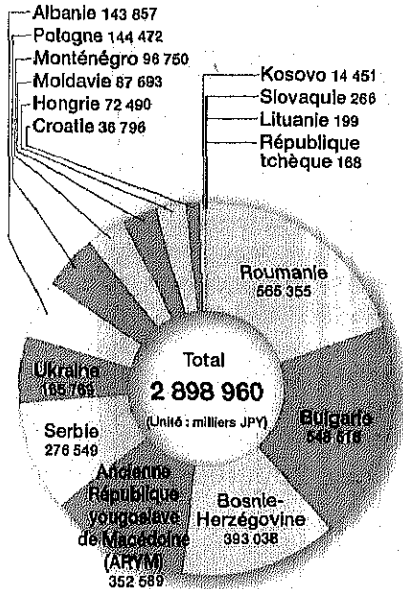
Les habitants de l'île fabriquent des DCP.

Europe



Piliers de l'aide Soutien à la démocratisation, à la transition vers une économie de marché, à la consolidation de la paix et à la protection de l'environnement

Résultats de la coopération par pays en Europe (Exercice 2006)



* Il s'agit du montant total de la coopération bilatérale. L'aide à l'Europe, y compris la coopération couvrant un groupe de pays, est de 2,923 491 milliards JPY.

La Pologne et la Hongrie ont été les premiers pays d'Europe centrale et orientale à bénéficier de la coopération sur ce continent dès 1989, après l'effondrement des régimes communistes dans cette région. Au départ, cette coopération menée en collaboration avec la communauté internationale était centrée sur le soutien à la démocratisation et à la transition vers une économie de marché. Depuis, beaucoup de pays d'Europe orientale ont réussi tant bien que mal à mettre en œuvre des réformes socioéconomiques. C'est ainsi que les quatre pays de Visegrad (République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Pologne), les trois pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et la Slovénie ont rejoint l'UE en mai 2004, suivis par la Roumanie et la Bulgarie en janvier 2007. Ils se sont émancipés de l'aide : ils ne figurent plus parmi les pays bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) sur la liste du Comité d'aide au développement (CAD) révisée en janvier 2006. La JICA maintient ses effectifs en poste dans les bureaux en Hongrie, en Pologne, en Roumanie et en Bulgarie, afin de soutenir l'envoi d'experts et de volontaires japonais et la formation de ressortissants de ces pays, mais cette aide prendra fin d'ici deux ans. Pour l'heure, la JICA réfléchit à des solutions qui permettront d'assurer la pérennité des projets en cours après l'achèvement de l'aide, et notamment de passer le relais au secteur privé. Parallèlement, elle apporte un appui à ces pays qui souhaitent endosser le rôle de pays donateurs à l'avenir.

Par ailleurs, les pays des Balkans

occidentaux ont enregistré une certaine croissance économique grâce à l'aide à la reconstruction apportée par la communauté internationale après les guerres en ex-Yougoslavie et au Kosovo dans les années 1990. Mais de nombreux problèmes subsistent, notamment un taux de chômage élevé, des tensions ethniques latentes, et les incertitudes liées au statut du Kosovo. Pour réussir la reconstruction économique et atteindre l'objectif national d'adhésion à l'UE, il est impératif d'entreprendre des réformes administratives et judiciaires de grande ampleur. Dans ce domaine, ces pays attendent beaucoup du Japon, qui a conservé une position de neutralité durant les conflits.

Conformément aux discussions menées lors de la conférence ministérielle pour la consolidation de la paix et le développement économique des Balkans occidentaux, qui s'est tenue au Japon en 2004, la JICA fournira une aide dans les domaines où l'expérience et les connaissances japonaises peuvent être mises à profit, en privilégiant la consolidation de la paix et l'essor du secteur privé, et en tenant compte des besoins particuliers à chaque pays. De plus, compte tenu de la fin prochaine de l'aide, la JICA met en œuvre des projets efficaces et dont la continuité puisse être assurée facilement par des ressources humaines locales. Pour pouvoir apporter une aide adaptée à la situation locale, la JICA a réorganisé son dispositif de mise en œuvre sur le terrain en fermant son bureau en Autriche, et en ouvrant un bureau dans les Balkans en Serbie en 2006.

État actuel de la coopération et du développement

Progrès en matière de reconstruction et de développement dans les Balkans occidentaux

Dans les années 1990, alors que les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) entamaient des réformes sociales pour passer à l'économie de marché, les Balkans occidentaux (Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, ARYM et Albanie) étaient le théâtre de conflits successifs (en Bosnie, au Kosovo). La « tragédie yougoslave » allait ravager la région. En raison des dégâts sans précédent provoqués par les conflits, ces pays ont accumulé un énorme retard de développement par rapport à ceux d'Europe centrale et orientale.

Après la fin des conflits en Bosnie, la communauté internationale a travaillé de concert pour soutenir la reconstruction et le renforcement des institutions dans ces pays, et pour aider la Serbie à mettre en place une administration démocratique. En conséquence, cette région connaît aujourd'hui une certaine

stabilité sociale et un début de reprise économique. Elle est passée du stade de la reconstruction à celui du développement, et chaque pays mène des réformes dans la perspective de l'adhésion à l'UE. Certains pays comme la Croatie et l'ARYM sont devenus candidats à l'adhésion.

Cette région n'en est pas moins confrontée à des risques persistants d'instabilité sociale liés aux problèmes du Kosovo et à la composition ethnique complexe de chaque pays. Si ces pays ont peu ou prou retrouvé leur niveau de développement économique d'avant la guerre, leur taux de chômage élevé pourrait représenter une menace pour la stabilité de la région.



Production de fraises dans le cadre d'un projet de développement communautaire (voir p. 67) (Bosnie-Herzégovine)

Questions prioritaires dans les projets de la JICA



Atelier sur le thème de la paix dans une école élémentaire de Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)

Balkans occidentaux

Conformément aux discussions menées lors de la conférence ministérielle pour la consolidation de la paix et le développement économique des Balkans occidentaux, qui s'est tenue à Tokyo en 2004, le développement de cette région dépend étroitement de l'importance accordée aux deux piliers de la conférence. Dans ses actions de coopération, la JICA se concentre donc sur ces deux piliers ainsi que sur la protection de l'environnement, domaine dans lequel elle est présente en Europe orientale.

La création d'emplois est la priorité numéro un du développement économique. La JICA met ainsi en œuvre des projets qui favorisent l'emploi, comme la promotion des petites et moyennes entreprises (PME) et du tourisme. Parallèlement, dans le secteur des échanges et des investissements, l'Agence étudie la manière dont les ressources locales peuvent être exploitées pour revitaliser le secteur privé.

S'agissant de la consolidation de la paix, l'Agence met l'accent sur la Bosnie-Herzégovine, dont la structure ethnique est complexe et le système d'administration fragile. L'une de ses activités porte sur la région de Srebrenica, qui fut le théâtre d'un des massacres les plus sanglants durant le conflit bosniaque. Dans cette région, un projet de développement communautaire axé sur la participation conjointe de différents groupes ethniques a permis d'approfondir les échanges interethniques et de soutenir de manière indépendante le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Dans ce pays où chaque communauté ethnique adopte ses propres programmes d'enseignement, l'État s'est fixé pour objectif l'unification des cursus et des programmes scolaires avec l'appui de la communauté internationale ; mais cet objectif reste encore à atteindre. La JICA a élaboré un programme commun (dans le domaine de l'information) destiné à deux communautés ethniques : les Croates et les musulmans Bosniaques (musulmans de Bosnie). Après sa mise à l'essai dans un

lycée de Mostar, ville qui connut également son lot d'atrocités, ce programme a été adopté (voir pp. 15 à 16).

Dans le domaine de l'environnement, où une démarche transfrontière est nécessaire face à des problèmes communs à de nombreux pays, la JICA apporte une aide efficace grâce à des formations répondant aux besoins spécifiques de la région. L'ARYM bénéficie d'une coopération globale comportant un volet financier, afin de renforcer les capacités administratives de l'État et de développer des installations destinées à améliorer la gestion de l'eau et l'exploitation des sols.

Ukraine et Moldavie

En Ukraine, pays qui possède des frontières communes avec des pays membres de l'UE comme la Pologne et la Roumanie, et un haut potentiel de développement économique initial, la coopération vise pour l'essentiel à passer le relais au secteur privé en matière de développement : formation de ressources humaines dans le secteur des affaires (formation de futurs chefs d'entreprise).

En Moldavie, pays le plus pauvre d'Europe, l'enjeu prioritaire est l'amélioration de la productivité dans le secteur agricole, qui est le principal secteur d'activité. Compte tenu de la faiblesse du système d'exécution de la JICA, en l'absence de bureau et de mission diplomatique dans ce pays, les efforts se sont concentrés sur la mise en œuvre de projets efficaces et rationnels, en association avec une coopération financière non remboursable (destinée notamment aux agriculteurs pauvres) et l'organisation de formations adaptées aux besoins spécifiques de la région, principalement dans le secteur agricole.

Sur le Terrain

Bulgarie

Projet de centre de formation destiné au développement des compétences en gestion de responsables de petites et moyennes entreprises (PME)

Étendre les effets de la coopération en renforçant la collaboration avec les pays voisins

Passer du statut de bénéficiaire de l'aide à celui de donateur

Située dans le nord de la péninsule balkanique, la Bulgarie était un pays socialiste du bloc soviétique. Ce pays, qui a entrepris des efforts de démocratisation dès 1989 et opéré pendant 18 ans sa transition vers l'économie de marché, est devenu membre de l'UE en janvier 2007.

Maintenant que la Bulgarie s'est émancipée de l'aide et qu'elle a accédé au rang de pays développé, elle doit relever l'énorme défi que représente le passage du statut de pays bénéficiaire à celui de pays donateur membre de l'UE. Pour la JICA, dont les projets en Bulgarie s'achèvent dans deux ans, l'accompagnement de ce pays dans son processus d'émancipation de l'aide et d'accession au statut de donateur constitue également un nouveau défi.

Première étape de cet accompagnement, la JICA a mis sur pied l'atelier international sur le développement des compétences en gestion d'entreprise. Cet atelier qui s'est tenu en février 2007 à Sofia, la

capitale bulgare, visait à renforcer la collaboration avec les pays voisins. Il a accueilli 26 participants, dont des experts de la JICA et leurs homologues associés à des projets de formation de ressources humaines dans le secteur des affaires dans sept pays (la Bulgarie, pays hôte, trois pays des Balkans et trois pays transcaucasiens).

Aider la Bulgarie à formuler sa politique d'aide

Les participants ont suivi une formation intensive de courte durée (3 jours) élaborée par l'Institut d'études supérieures de l'Université d'économie nationale et mondiale de Sofia, qui est l'organisme d'exécution des projets en Bulgarie. Les différents participants ont présenté leur travail respectif (projets en cours) et partagé des informations. Ils ont également échangé des avis sur les problèmes concrets liés à la mise en place d'une formation en gestion et sur la manière dont ces problèmes pouvaient être résolus. Les participants ont défini en commun des objectifs ambitieux concernant la formation de

ressources humaines pour le secteur des affaires, et ils ont mis sur pied un réseau dont la JICA représente la composante centrale. Par ailleurs, l'éducation et la formation de ressources humaines ont été identifiées comme étant les domaines prioritaires de l'aide bulgare, les Balkans occidentaux ainsi que les pays de la mer Noire et transcaucasiens étant désignés comme les cibles prioritaires de cette aide. Un pas a ainsi été accompli dans la formulation de la politique d'aide de la Bulgarie.

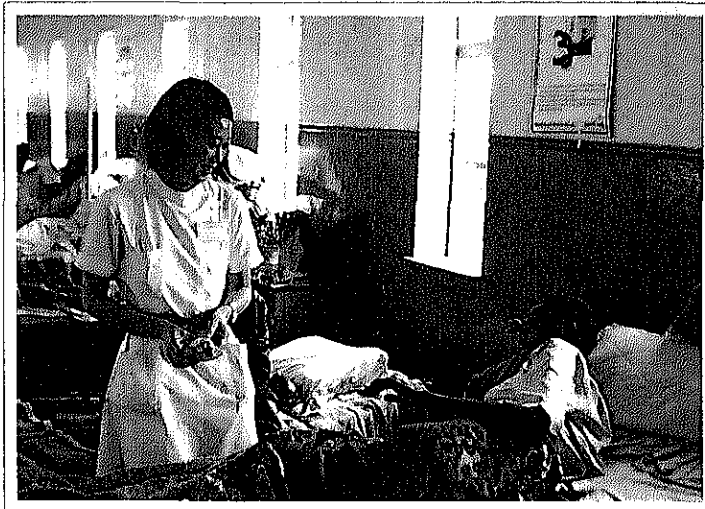
(Bureau de la JICA et des JOCV en Bulgarie)



Des chefs d'entreprises bulgares et leurs homologues associés au projet et originaires de différents pays participent à une formation intensive de courte durée.

Lauréats du 27^e concours de photographie de la coopération internationale

La JICA organise chaque année un concours de photographie pour améliorer la compréhension et raviver l'intérêt du public à l'égard des pays en développement et de la coopération internationale. Pour l'exercice 2006, 17 photographies ont été primées dans le cadre de la 27^e édition du concours.



Prix de la Présidente de la JICA

Les soins de l'âme

Yosuke Sehata

Photographie prise en Ouganda
(un patient et Mlle Anai, une JOCV travaillant à l'hôpital)

Commentaire du lauréat :

« Je crois que j'ai remporté ce prix non pas pour mon talent, mais pour le travail admirable accompli par Mlle Anai. Cette photo n'aurait pas été prise si elle n'avait exercé son métier avec autant d'enthousiasme. Je tiens à la remercier de m'avoir permis d'obtenir ce prix. »

Retour à la vie après le deuil

Kenji Niwa

Photographie prise au Sri Lanka



Les enfants du bonheur

Maung Maung Win

Photographie prise au Myanmar



Jour de vaccination

Kazuhiro Otsuki

Photographie prise aux îles Fidji



Prix du concours général



Même après avoir perdu sa maison et une partie de soi...

Shogo Nakashima

Photographie prise en Palestine



Mon papi

Masanori Kosugi

Photographie prise au Nicaragua

Prix de la coopération internationale



L'accord parfait

Yoshio Okubo

Photographie prise au Japon

Prix de la coopération internationale : Pour ce prix, les photographies doivent représenter des Japonais et des habitants de pays en développement dans des activités de coopération technique et d'échange sur le terrain.

Prix du concours général : Pour ce prix, les photographies doivent représenter des habitants de pays en développement vivant dans un environnement naturel ou une culture primitive.

Vous pouvez voir les autres photographies primées sur le site : <http://jica.go.jp/english/resources/photo/2006/index.html>

Partie III

Programmes de la JICA par problème de développement

| | | |
|------------|--|-----|
| Chapitre 1 | Approche des problèmes de développement | |
| 1 | Vers la réalisation des OMD | 70 |
| 2 | Développement social | 72 |
| 3 | Développement humain | 79 |
| 4 | Environnement mondial | 85 |
| 5 | Développement rural | 91 |
| 6 | Développement économique | 97 |
| Chapitre 2 | Modalités de la coopération | |
| 1 | Projets de coopération technique | 103 |
| 2 | Programme de formation au Japon | 104 |
| 3 | Coopération financière non remboursable | 105 |
| 4 | Participation des citoyens japonais à la coopération internationale | 106 |
| 5 | Programme des volontaires japonais | 107 |
| 6 | Valorisation des ressources humaines et développement d'un vivier de compétences | 108 |
| 7 | Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants | 110 |
| 8 | Secours en cas de catastrophe | 111 |
| 9 | Recherche | 112 |
| Chapitre 3 | Évaluation des projets | |
| 1 | Évaluation | 113 |
| 2 | Suivi | 116 |

Chapitre 1 Approche des problèmes de développement

Vers la réalisation des OMD

La communauté internationale face aux défis communs du développement humain et de l'élimination de la pauvreté



Les OMD appellent à l'éducation primaire pour tous les enfants, garçons et filles. (Chine) (Photographie de Katsumi Yoshida)

Que sont les OMD ?

Le sommet du Millénaire des Nations unies, plus grand rassemblement de chefs d'État et de gouvernement de tous les temps avec 189 pays représentés, s'est tenu à New York en septembre 2000. La déclaration adoptée lors de ce même sommet contient les objectifs de la communauté internationale pour le XXI^e siècle. Sur la base de cette déclaration, huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été définis comme des objectifs planétaires devant associer l'ensemble de la communauté internationale, afin de répondre aux enjeux majeurs liés à la promotion du développement humain. Les OMD couvrent plusieurs domaines et notamment la réduction de la pauvreté, le développement de l'éducation, l'amélioration des soins de santé, le genre et la protection de l'environnement ; précisément chiffrés grâce aux 18 cibles et 48 indicateurs qui les composent, ils sont censés être atteints d'ici 2015.

En septembre 2005 — cinq ans après l'adoption de la déclaration du Millénaire — la 60^e session de l'Assemblée générale des Nations unies a servi d'enceinte à un sommet mondial en vue d'examiner les progrès enregistrés dans la réalisation des engagements souscrits en vertu de la déclaration générale. Dans le document final du sommet, la communauté internationale a réaffirmé sa ferme volonté de collaborer activement afin d'assurer la réalisation des objectifs du Millénaire, tout en s'appuyant sur le sentiment d'appropriation des pays en développement et le partenariat entre les différents pays.

Figure 3-1 Les huit OMD

- 1 Éliminer l'extrême pauvreté et la faim
- 2 Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4 Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 5 Améliorer la santé maternelle
- 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- 7 Assurer un environnement durable
- 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Stratégie de la JICA en matière d'OMD

Sécurité des personnes — Réalisation des OMD par une action centrée sur l'être humain

Afin de mieux aider les pays en développement à atteindre les OMD, la JICA met l'accent sur le principe de base de « sécurité humaine », centré sur la personne. Par ce concept, la JICA attend des pays en développement qu'ils renforcent leurs capacités (à résoudre leurs propres problèmes de développement) de sorte qu'ils s'approprient les résultats des efforts déployés pour atteindre les OMD et les pérennisent. Soulignant l'importance de l'infrastructure comme pierre angulaire sur laquelle s'appuie la réalisation des OMD, la JICA soutient activement le développement d'une infrastructure aboutissant à réduire la pauvreté.

1. Sécurité humaine et OMD

Dans la déclaration du Millénaire, la réalisation des cibles du développement et de réduction de la pauvreté est associée aux OMD. Les autres objectifs, « la paix, la sécurité et le désarmement », « les droits de l'homme, la démocratie et la

bonne gouvernance », « protéger les groupes vulnérables », etc. sont étroitement liés les uns aux autres, et seul un plan d'action global garantit des résultats durables pour toutes les actions entreprises individuellement.

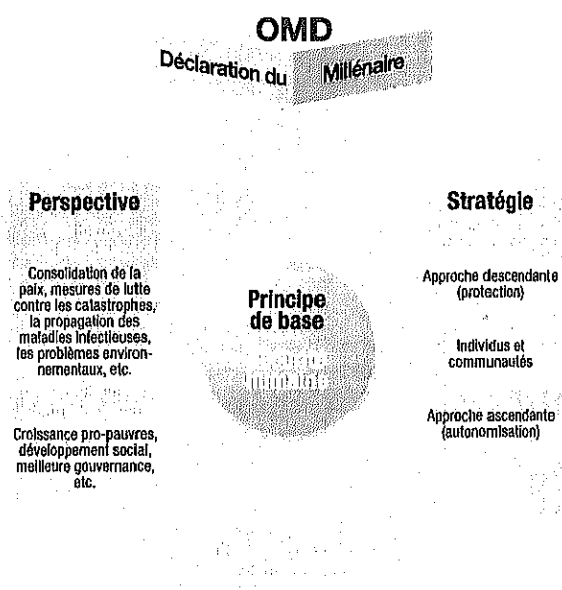
La JICA axe ses efforts sur la personne et considère que la sécurité humaine, qui couvre toutes les menaces auxquelles l'individu est confronté, est indispensable pour réaliser les principes inscrits dans la déclaration du Millénaire.

L'Agence intègre donc la perspective de sécurité humaine dans tous ses programmes, afin de rehausser leur qualité et, dans le même temps, de contribuer au processus de consolidation de la paix, notamment à la reconstruction, à la prévention des catastrophes et conflits, dans le but ultime d'aider les pays en développement à atteindre les OMD.

2. Développement des capacités et OMD

Le Japon s'est inspiré des connaissances et des systèmes de nations industrialisées, pour moderniser le pays et mettre en place une société et des institutions propres.

Figure 3-2 Stratégie de la JICA en matière d'OMD



Les OMD sont les objectifs spécifiques du projet de développement défini dans la déclaration du Millénaire. La JICA œuvre à la réalisation des OMD et à leur pérennisation par le biais d'une aide basée sur le principe de « sécurité humaine ». Celui-ci comporte deux aspects :

- (1) Perspective : apporter une aide qui permette non seulement de « se prémunir contre le besoin », mais aussi de « se libérer de la peur ».
- (2) Stratégie : appliquer à la fois des approches descendante et ascendante pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités à traiter leurs propres problèmes (« développement des capacités »).

Dans le domaine du développement de l'infrastructure, nos actions de coopération consistent essentiellement à soutenir ces efforts.

Forte de cette expérience, la JICA soutient le développement humain et le renforcement des organisations et institutions en concentrant son action sur le développement des capacités, qui permet aux populations des pays en développement de résoudre leurs problèmes de manière autonome.

Le concept de développement des capacités renvoie aux aptitudes d'un pays en développement à résoudre ses problèmes. Les capacités ne viennent pas de l'extérieur, elles sont développées par le pays. Les donateurs qui concourent au développement de ces capacités ne se cantonnent pas à la seule fourniture de technologies, d'équipements et de capitaux, ils servent aussi de catalyseurs indirects de processus internes permettant aux pays en développement de perfectionner leurs propres aptitudes à résoudre les problèmes.

Consciente que le développement des capacités constitue un moyen idéal de réaliser les OMD (*Towards Capacity Development of Developing Countries*, JICA, 2006), la JICA intègre ce concept dans son aide aux pays en développement afin d'assurer la viabilité des résultats obtenus après l'atteinte des objectifs.

3. L'infrastructure, une pierre angulaire de la réussite des OMD

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, le Japon est parvenu à la croissance économique grâce au renforcement de son infrastructure, de ses secteurs de production et de ses industries. Mettant à profit cette expérience, le Japon a apporté son aide aux pays en développement, principalement en Asie, où il a privilégié l'infrastructure économique et sociale, contribuant ainsi à leur état de développement actuel.

Toutefois, il s'est avéré que le développement de l'infrastructure ne profite pas toujours aux populations défavorisées et qu'il nuit parfois à leurs conditions de vie et à leur environnement naturel. Au vu de ce constat, la JICA a redéfini l'infrastructure comme une des pierres angulaires de la réussite des objectifs du développement —notamment la réduction de la pauvreté, les OMD et la croissance économique — et au bout du compte, de la réalisation des potentialités de l'individu.

Aujourd'hui, la JICA axe davantage son action sur l'individu, en s'appuyant sur le concept de « sécurité humaine ». Elle s'efforce de contribuer à la réalisation des OMD en favorisant le développement d'une infrastructure utilisée pour appuyer les moyens d'existence des individus, soutenir la croissance économique au niveau national et régional, et contribuer à réduire la pauvreté.

Tableau 3-3 Proportion de domaines liés aux OMD dans les projets de la JICA

| Domaines liés aux OMD | Part des dépenses d'exploitation (exercice 2005) |
|--|--|
| Réduction de la pauvreté (objectif 1) | 30 % |
| Éducation de base (objectif 2) | 4 % |
| Égalité des sexes (objectif 3) | 14 % |
| Santé maternelle et infantile, santé génésique (objectifs 4 et 5) | 5 % |
| Lutte contre les maladies infectieuses (objectif 6) | 17 % |
| Environnement (objectif 7) | 16 % |
| Finances, échanges, formation professionnelle et communication de l'information (objectif 8) | 13 % |

Remarque : certains projets couvrent plusieurs objectifs et sont donc pris en compte plusieurs fois dans le total. Les objectifs 1 à 8 sont décrits dans la figure 3-1.

Développement social

Gouvernance/Genre/Développement urbain et régional/
Consolidation de la paix, aide à la reconstruction/
Transports/TIC/Centres Japon /JICA-Net



Site de construction d'un système d'alimentation en eau : la mise en place d'une infrastructure de base est une tâche urgente au Soudan (étude d'urgence sur la planification et l'aide à la mise en place d'une infrastructure physique et sociale dans la ville de Juba et ses environs).

Vue d'ensemble du secteur du développement social

Dans de nombreux pays en développement, les systèmes de base et les institutions sociales, notamment les systèmes administratifs et l'infrastructure de base, sont sous-développés ou incomplets, ce qui rend tout développement économique impossible. Dans le cadre du développement des capacités, qui est au cœur des actions de la JICA, il s'agit de renforcer les capacités de la société civile.

La JICA fournit dans ce domaine une aide sous forme de programme qui vise à développer les capacités de la société. Cela suppose d'instaurer des systèmes et des institutions sociales appropriés, tout en assurant une bonne gouvernance, de mettre en place une infrastructure pour les transports, la circulation et

la diffusion de l'information, en s'appuyant sur des plans de développement régional bien conçus. Ces dernières années, les demandes d'aide se sont accrues dans le domaine de la reconstruction après un conflit ou une catastrophe naturelle et de la consolidation de la paix, aussi s'avère-t-il nécessaire d'améliorer les installations, les systèmes et les réseaux de manière intégrée en considérant la société suivant une démarche intersectorielle.

Dans la présente section, nous allons voir la situation générale, les questions prioritaires et les activités menées dans les différents domaines du développement social.

Gouvernance

Situation générale

Depuis les années 1990, la gouvernance est au centre de l'attention comme un élément pouvant influencer sur l'efficacité de l'aide au développement. Le concept de gouvernance n'implique pas uniquement les efforts du gouvernement et de l'administration, mais aussi de l'ensemble du cadre de gestion sociale, secteurs public et privé confondus. Outre les grands thèmes tels que la réforme du secteur public et la décentralisation, ou encore la privatisation, la gouvernance s'attache à promouvoir les organisations de la société civile et à favoriser la participation du public à l'élaboration des politiques.

L'aide fournie en matière de gouvernance permet d'instaurer ou d'améliorer les systèmes essentiels à l'échelon national, et aussi d'élaborer ou d'améliorer un cadre ou un système pour la fourniture de biens et de services publics, suivant les besoins du grand public. Le soutien à la gouvernance est une chose récente dans le monde et nombreux sont les donateurs qui étudient les méthodes les plus efficaces dans ce domaine.

Actions de la JICA

Pour améliorer la gouvernance dans les pays en développement, la JICA fournit une aide axée sur la mise en place d'institutions et d'organisations, ainsi que la formation de

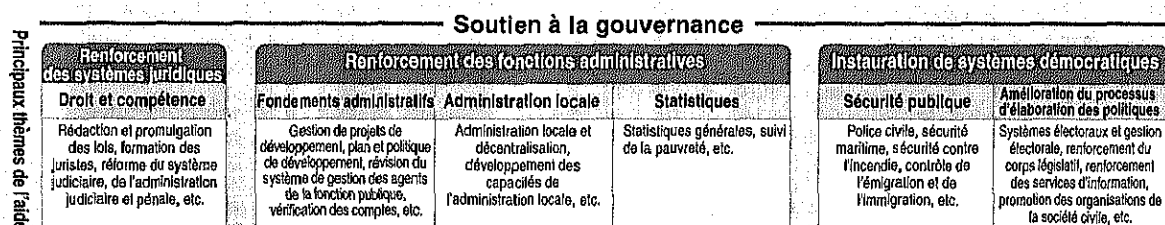
ressources humaines à travers la coopération technique. L'initiative des pays en développement est importante dans ce domaine. Ainsi, au lieu d'introduire des systèmes et des mesures particulières sans les adapter, la JICA présente les options possibles, fournit des informations et conduit un dialogue pour aider le pays partenaire à faire son choix et mettre ensuite en place ou améliorer le système de façon autonome.

Concrètement, l'aide de la JICA dans le domaine de la gouvernance couvre les trois catégories suivantes : le renforcement des systèmes juridiques, le renforcement des fonctions administratives et l'instauration de systèmes démocratiques (voir figure 3-4).

Renforcement des systèmes juridiques

Le soutien dans ce domaine se décline suivant quatre points : (1) élaboration de lois et de réglementations (élaboration d'une législation) ; (2) mise en place d'institutions juridiques (création d'institutions) ; (3) formation de juristes (valorisation des ressources humaines) ; et (4) habilitation juridique de la société (accès facilité aux systèmes juridique et judiciaire pour la population). L'aide est principalement fournie aux pays en transition vers une économie de marché. L'objectif est de développer l'infrastructure sociale comme une base pour établir

Figure 3-4 Domaines de l'aide en matière de gouvernance



la primauté du droit. Ainsi, un soutien est apporté au Vietnam et au Cambodge par rapport à l'élaboration des lois de base, comme le code civil et les lois associées, à leur promulgation et à la formation d'hommes de loi (juges, procureurs et avocats). Parmi les divers exemples de soutien à l'habilitation juridique de

la société, on peut citer, en Indonésie, les actions destinées à améliorer le système de règlement des litiges, et en Mongolie, les actions de soutien au barreau destinées à renforcer le système d'aide juridique.

Projet de coopération dans le domaine juridique et judiciaire au Vietnam — ÉTUDE DE CAS

Le Vietnam a pris depuis les années 1980 des mesures énergiques pour favoriser une politique économique de marché intitulée « Doi moi ». Le Japon l'a alors aidé pendant plus de 10 ans dans l'élaboration de lois et réglementations civiles et commerciales et la formation de juristes.

Le Japon dispose d'une certaine expérience dans l'adoption de systèmes juridiques étrangers et dans leur transposition à la société et à la culture japonaises, comme cela a été le cas avec l'Europe après la restauration Meiji puis avec les États-Unis après la deuxième guerre mondiale. Dans le projet qui nous intéresse, le Japon s'appuie sur sa propre expérience et soutient le Vietnam par le biais d'activités de recherche conjointes.

Jusqu'ici, ce soutien a notamment conduit à la promulgation en 2005 d'un Code civil révisé et d'un Code de procédure civile en mai 2004. Tout au long du processus de rédaction et de promulgation des lois, des juristes et des spécialistes du droit japonais ont fourni une aide technique, qui a été très appréciée au Vietnam.

Alors qu'auparavant, les filières de formation des juges, procureurs et avocats étaient séparées dans ce pays, les pouvoirs publics ont décidé de s'inspirer du modèle de formation japonais et de mettre en place une institution de formation unique pour l'ensemble des

professions juridiques. Dans ce cadre, la JICA a contribué à l'élaboration des programmes et des supports d'enseignement nécessaires à cette formation intégrée. Ces efforts serviront à la formation des ressources humaines qui seront engagées dans des services juridiques à l'avenir.

Un suivi des pratiques judiciaires et du respect de la législation est exercé depuis avril 2007 dans un district pilote d'un faubourg de Hanoi, afin de s'assurer que le droit est bien rendu, conformément aux lois et règlements adoptés, notamment lors des procès. En fonction des résultats obtenus, la JICA mettra en place divers dispositifs destinés à



Atelier d'aide pour la rédaction de la loi relative aux recours contre l'État

améliorer les systèmes de surveillance et de soutien des principales institutions judiciaires vietnamiennes.

Sur le Terrain

Honduras

Projet de développement des capacités dans l'ouest du pays

Mise en place d'une administration locale luttant contre la pauvreté

Des administrations municipales en sous-effectifs et vulnérables

Pays parmi les plus pauvres d'Amérique latine, le Honduras compte 298 municipalités, dont la plupart n'ont que quelques agents administratifs, maire compris. Bien que les administrations municipales soient en sous-effectifs et vulnérables, la décentralisation a fait son chemin et l'on s'est orienté vers un transfert de la plupart des services administratifs, notamment la santé et les soins médicaux ou l'éducation, vers les administrations municipales. Toutefois, la plupart d'entre elles n'ont pas les capacités d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'aménagement, bien qu'il existe des structures pour leur attribuer le budget requis. C'est dans ce cadre que la JICA a lancé en 2006 un projet destiné à développer les capacités des administrateurs locaux dans l'ouest du pays, qui regroupe la plus grande partie des petites municipalités du Honduras.

Renforcer dans les municipalités le modèle d'administration pour le développement

Dans le cadre de ce projet, une

étude a été menée (auprès d'environ 9 000 foyers dans les municipalités ciblées) sur les conditions de vie et les avancées en matière de développement. La JICA a aidé les municipalités concernées à planifier, mettre en œuvre et évaluer des projets de développement participatif communautaire. S'appuyant sur les résultats de l'enquête, elle a fourni des conseils, assuré une formation et organisé des expériences sur la mise en œuvre du développement. En diffusant ce modèle, l'Agence souhaite également contribuer à réduire la pauvreté dans les zones locales.

Conduite pour fournir un état des lieux sur le second semestre 2006 et le premier semestre 2007, l'étude a



Site d'une école primaire dont la construction est soutenue par le projet, avec la participation de la communauté.

rallé la participation de 272 responsables dans les municipalités ciblées. Dans un souci d'équité entre les sexes, l'intervention des femmes a été encouragée et ces dernières (enseignantes, infirmières, etc.) comptent pour un tiers du panel. L'étude a permis aux résidents de prendre conscience en toute objectivité de leurs propres conditions de développement et d'établir des relations de confiance en collaborant avec les partenaires municipaux. En développant les capacités des instances administratives et des ressources humaines locales, les projets de développement font leur chemin et renforcent les attentes d'autres municipalités. Si la décentralisation évolue très lentement, les avancées du projet suscitent beaucoup d'intérêt de la part d'autres pays donateurs et organismes d'aide, désireux d'injecter des fonds substantiels pour soutenir le gouvernement central, les associations municipales et la décentralisation au Honduras.

(Bureau de la JICA au Honduras)

Renforcement des fonctions administratives

L'aide dans ce domaine est axée sur le renforcement des systèmes administratifs : elle a pour objectif d'améliorer l'affectation et la gestion du budget national et du personnel, de renforcer les fonctions administratives locales pour assurer efficacement la fourniture de biens et de services publics, et enfin, d'améliorer la transparence et de favoriser la participation citoyenne.

Parmi les exemples de contribution au renforcement des systèmes administratifs, on peut citer l'aide fournie au gouvernement cambodgien pour qu'il améliore ses capacités dans le domaine statistique. Une aide est par ailleurs fournie au Vietnam, dans le cadre de la réforme administrative, en vue d'améliorer le système de gestion des agents de la fonction publique.

Dans le cadre du renforcement de l'administration locale, des instances administratives locales du Honduras et de Tanzanie reçoivent une aide au développement des ressources humaines, des organisations et des systèmes. Cette aide doit leur permettre d'assurer la fourniture de biens et de services publics conformes aux besoins des communautés locales.

En Indonésie, l'Agence contribue par ailleurs à renforcer la transparence et à promouvoir la participation citoyenne en favorisant la collaboration entre administrations et communautés.

Genre

La JICA contribue à la refonte des structures, systèmes et politiques socioéconomiques considérés comme facteurs d'inégalité entre les sexes. Après de nombreuses années de conflit en Afghanistan, l'Agence contribue dans ce pays à l'autonomisation économique des femmes par le développement communautaire avec son homologue, le ministère de la Condition féminine. Ces efforts visent à améliorer les ressources des femmes qui n'ont pas eu la possibilité d'étudier ou de trouver un travail sous le régime des Talibans et à les rendre ainsi plus autonomes.

Enfin, elle participe au renforcement des mesures anti-corruption en Thaïlande.

Instauration de systèmes démocratiques

Le soutien fourni dans ce domaine n'est pas axé sur la réforme du système politique proprement dit, mais sur la mise en place de structures permettant au public de participer au processus politique et de restaurer sa confiance.

Concrètement, l'aide est fournie dans deux domaines : (1) une aide destinée à garantir la sécurité des personnes (sécurité publique) ; et (2) une aide à la mise en place de structures et d'institutions permettant au public de participer au processus politique conduit par un gouvernement d'ouverture (soutien à la démocratisation). Dans le secteur de la sécurité publique, la JICA aide les services de police indonésiens à mettre en place un modèle de police civile qui soit accepté du public. Dans le secteur du soutien à la démocratisation, nous citerons l'aide technique fournie au Népal pour l'élection de l'Assemblée constituante.

Au Cambodge, la JICA soutient les membres du ministère des Affaires féminines dans leurs activités, depuis la collecte de données et l'analyse des statistiques sensibles au genre jusqu'à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques. L'objectif ainsi poursuivi est double : d'une part, renforcer les fonctions de ce ministère, afin qu'il puisse émettre des recommandations de politique à l'attention d'autres ministères et agences, et aussi coordonner ses actions avec eux, et d'autre part, encourager le gouvernement à intégrer la perspective de genre dans ses politiques, ses plans et projets de développement, et lui accorder ainsi toute la considération voulue.

Développement urbain et régional

Situation générale

La population mondiale aurait dépassé les 6,5 milliards en 2006 et plus de 50 % des individus, soit 3,3 milliards d'entre eux, vivraient en zone urbaine. Par ailleurs, la croissance démographique et l'urbanisation progressent nettement, surtout dans les pays en développement. Si ces derniers regroupaient près de 40 % de la population urbaine en 1950, ils devraient représenter 80 % de cette même population en 2030, ce qui laisse présager une évolution rapide de l'urbanisation dans ces pays.

Si l'avancée de l'urbanisation entraîne un développement économique par les effets d'échelle ou de synergie, elle se solde aussi par une dégradation du cadre de vie, un engorgement du trafic, une insécurité publique et l'apparition de taudis (groupe de logements où des personnes à faibles revenus vivent dans des conditions misérables et malpropres), des problèmes susceptibles de ralentir le développement économique et industriel à l'échelon régional et national.

Si l'on veut favoriser le développement de zones urbaines ou de zones bien délimitées, il est important de mettre en œuvre des projets durables. Malgré la participation de la communauté, l'instauration de systèmes administratifs locaux adaptés et le renforcement de l'administration locale, l'absence de projets durables fait que les progrès attendus ne sont pas au rendez-vous dans les pays en développement.

Résultant d'un ensemble de phénomènes interdépendants, les problèmes qui surviennent dans les zones urbaines et les zones rurales peuvent difficilement être résolus de manière individuelle. Il est nécessaire d'adopter une approche globale intégrant le développement des capacités des organes administratifs locaux pour régler les problèmes de développement, et ce, dans une perspective à moyen et long terme.

Actions de la JICA

La JICA contribue à la croissance économique et à l'amélioration du niveau de vie des pays en développement en promouvant l'essor de certaines zones, notamment les zones urbaines.

Dans le domaine de l'aménagement urbain et régional, la JICA s'efforce de promouvoir un développement économique et social centré sur la population résidente. Elle assure à cet effet une coopération technique contribuant à l'élaboration de plans directeurs d'aménagement urbain et de plans d'aménagement intégrés, ainsi qu'au renforcement des systèmes administratifs locaux et à la formation des ressources humaines. Dans ce cadre, elle veille en permanence au respect des cinq points prioritaires suivants :

a. Approche globale et intégrée des différents problèmes dans les zones concernées

- b. Priorité au développement des capacités de la société toute entière en faveur du développement urbain et régional, que ce soit au niveau des services administratifs, des organisations socioprofessionnelles régionales ou des communautés
- c. Mise en place de structures administratives locales adaptées à la situation nationale
- d. Croissance régionale équilibrée et réduction des disparités régionales, en prenant en compte l'avis des résidents locaux
- e. Développement urbain équilibré, avec le moins possible d'incidences négatives

Plus concrètement, l'élaboration de plans directeurs d'aménagement urbain et de plans d'aménagement régionaux passe par l'analyse des difficultés et des missions que les zones urbaines et régionales doivent affronter, la définition de visions à moyen et long terme, l'élaboration de politiques de développement, de plans sectoriels, et enfin, pour la phase de mise en pratique, de recommandations d'actions concrètes. Le processus même d'élaboration des plans d'aménagement urbain et régionaux conduit automatiquement à valoriser les ressources humaines et à développer les capacités des organisations chargées de les élaborer. La JICA s'emploie en outre à diffuser des

compétences en planification, notamment en matière de collaboration entre pouvoirs publics et communautés, afin d'intégrer l'optique communautaire dans les plans d'aménagement, jusqu'ici essentiellement élaborés par l'administration centrale.

La JICA s'attache également à mettre en place, à l'attention des administrations locales et centrales, ainsi que des systèmes financiers locaux, un cadre adapté à la situation à l'échelon national. Elle participe au développement des capacités des instances administratives locales et veille notamment à la bonne formation des agents administratifs. Toutes ces mesures devraient permettre d'être plus efficace et plus performant dans la réalisation des projets, depuis leur planification jusqu'à leur mise en œuvre.

La JICA s'emploie à développer les capacités des organismes de recherche et développement travaillant sur les nouvelles technologies liées aux projets de logement et à l'élaboration de données géographiques précises (cartes topographiques), essentielles pour les plans d'aménagement et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, notamment des plus déshérités.

Consolidation de la paix et aide à la reconstruction

Situation générale

Dans sa version révisée de 2003, la Charte de l'APD du Japon considérait la consolidation de la paix comme un nouvel enjeu prioritaire. C'est pourquoi, dans la politique à moyen terme pour l'APD du Japon présentée en 2005, les objectifs liés à cet enjeu

ont été définis de la manière suivante : empêcher la naissance ou la réapparition de conflits et adoucir les divers problèmes auxquels se trouvent confrontées les populations pendant et immédiatement après les conflits, pour qu'elles puissent ensuite atteindre un développement stable à long terme.

Sur le Terrain

Népal

Soutien à l'élection de l'Assemblée constituante

Organisation d'élections démocratiques

Soutien multilatéral à la formation de ressources humaines et à la fourniture de matériels et d'équipements

Le 21 novembre 2006, un accord de paix global, incluant notamment l'engagement d'un cessez-le-feu permanent, a été signé entre le gouvernement népalais et les rebelles maoïstes, mettant fin à 11 ans de guerre civile au Népal. Cet accord prévoyait l'élection d'une Assemblée constituante. Or, le pays n'avait plus organisé d'élections démocratiques depuis plus de 10 ans et il était prévu, pour la première fois, de combiner scrutin à la proportionnelle et élections préfectorales. C'est pourquoi le gouvernement népalais a demandé le soutien d'autres pays et d'organisations d'aide au développement.

Pour le processus de démocratisation du Népal, il était important que l'Assemblée constituante soit formée à l'issue d'élections libres et régulières. À la demande du gouvernement népalais, la JICA a soutenu le comité électoral national à divers niveaux, avec notamment la formation de ressources humaines et la fourniture de matériels et d'équipements.

Formation et visites d'étude au Japon

La JICA a fourni les ordinateurs et les projecteurs utilisés pour former les membres du comité électoral aux

opérations d'enregistrement et invité ses agents à suivre une formation au Japon. Les participants à la formation, qui ont assisté à des conférences sur les élections, le rôle de l'État et les systèmes électoraux, ont pu observer l'installation de bureaux de vote et le dépouillement lors de l'élection du gouverneur de la province d'Aichi. De retour au Népal, ils ont rédigé leurs rapports de stage et présenté des recommandations au comité électoral népalais concernant la procédure de vote et la gestion des élections.

Les disparités régionales et l'exclusion sociale de membres de castes, de groupes ethniques et de femmes figurent parmi les facteurs à l'origine des émeutes survenues au Népal. La prise en compte des avis de ces personnes dans le processus décisionnel est un enjeu important dans la reconstruction de la nation népalaise. La JICA a donc invité des spécialistes népalais et japonais à tenir des conférences et organisé, avec le comité électoral népalais, un séminaire sur les élections et la démocratie. Ce séminaire, qui a réuni des membres des médias et d'organisations de la société civile, ainsi que des universitaires, a été l'occasion de débats d'idées animés.

Détachés dans l'ouest du

pays auprès de la mission des Nations unies de soutien au processus électoral, des experts japonais travaillent également comme conseillers à l'éducation des électeurs. La JICA a fourni des équipements, notamment du matériel d'enregistrement, et elle a aidé la station de radio nationale à réaliser des programmes sur l'éducation des électeurs.

Même si de nombreux problèmes restent encore à résoudre avant la tenue des élections à l'Assemblée constituante, le gouvernement népalais se félicite du paquet de mesures mises en œuvre conjointement par le gouvernement japonais (ministère des Affaires étrangères) et la JICA, et qui combine fourniture de matériel et formation de ressources humaines.

(Bureau de la JICA au Népal)



Débats sur la portée des élections dans le cadre de la reconstruction de la nation, lors d'un séminaire organisé par la JICA

L'aide doit toujours être adaptée à la phase du conflit : prévention avant l'émergence ou la reprise d'un conflit, reconstruction immédiatement après un conflit, et enfin, reconstruction et développement à moyen et long terme. Dans la phase qui suit immédiatement un conflit, alors que les administrations centrales et locales ont encore souvent des difficultés à bien fonctionner, il faut, pour assurer la paix et la stabilité sociale, des réalisations grâce auxquelles la population puisse se sentir à chaque fois rapidement dans un climat de paix (et recueillir les dividendes de la paix) et toujours faire face aux éventuels changements de situation.

L'aide à la reconstruction apportée en dehors des conflits, notamment suite aux dégâts causés par de grandes catastrophes naturelles, comme les tremblements de terre, est également considérée dans la Charte de l'APD comme un enjeu prioritaire et s'inscrit par ailleurs dans les actions menées pour répondre aux enjeux de portée mondiale.

Actions de la JICA

Les actions de consolidation de la paix s'inscrivent dans une série de processus passant par l'apparition de tensions et le déclenchement des conflits, le cessez-le-feu et la reconstruction dans le cadre d'accords de paix, et qui se termine par le développement ultérieur dans trois domaines : militaire (groupes de surveillance du cessez-le-feu), politique (diplomatie préventive et règlement pacifique) et socioéconomique (aide humanitaire d'urgence et au développement, par exemple). En s'inspirant du plan à moyen terme pour l'APD mentionné plus haut, la JICA conduit des actions de consolidation de la paix, essentiellement axées sur l'aide au développement déterminée par les accords de paix (voir pp. 15 à 17). Une importance toute particulière est apportée aux points suivants :

1) Soutien à la reconstruction du capital social

En assurant la remise en état des infrastructures de base ravagées par la guerre (routes, ponts, adduction d'eau, santé et soins médicaux, locaux scolaires), la JICA garantit les conditions de bases requises pour la réalisation de projets de reconstruction et permet à la population de ressentir les dividendes de la paix aussi tôt que possible dans la phase de mise en œuvre de ces mêmes projets.

2) Soutien à la restauration des activités économiques

Ce soutien vise l'augmentation de la productivité agricole et

l'amélioration de la formation professionnelle.

3) Soutien au rétablissement des fonctions essentielles du gouvernement

Ce soutien doit permettre d'organiser des élections et de mettre en place des systèmes administratifs démocratiques.

4) Soutien concourant à l'amélioration de la sécurité humaine

Une formation est assurée pour contribuer à la réintégration sociale des soldats démobilisés et favoriser la mise en place d'une police démocratique.

En exécutant ces projets, la JICA s'efforce d'intégrer tout spécialement la perspective de la sécurité humaine. Elle adopte à cet effet une approche tenant compte des cinq points suivants :

- Contribuer à la mise en œuvre rapide et harmonieuse d'une aide au service de l'individu, qui parvienne effectivement aux personnes dans le besoin
- Se concentrer sur les groupes socialement vulnérables afin de susciter des efforts autonomes pour développer les capacités
- Apporter un soutien à la communauté et aux individus, ainsi qu'au gouvernement
- Apporter un soutien non seulement au pays en proie à un conflit, mais aussi aux pays et régions limitrophes qui en ont besoin, en fonction de la situation de leurs populations respectives
- Éviter de favoriser les conflits et recenser à cet effet les actions qui permettent d'éviter qu'ils n'éclatent ou ne reprennent

En particulier, concernant les moyens d'éviter l'apparition ou la reprise de conflits, une évaluation d'impact sur les situations de paix et de conflit (EIPC) est conduite sur les projets, afin d'analyser les possibles facteurs de conflit et de bien appréhender les points précis à prendre en compte avant leur mise en œuvre à grande échelle.

Parallèlement, suite aux énormes catastrophes causées par les séismes et les tsunamis, des plans d'urgence sont élaborés pour reconstruire les villes et les régions touchées. Le soutien est fourni en étroite collaboration avec la coopération financière du Japon. Dans le domaine de la prévention des catastrophes, le Japon dispose des technologies les plus avancées au monde, d'une grande expérience et de ressources humaines. Les projets mis en œuvre en s'appuyant sur ces ressources ont d'ailleurs largement été appréciés par les parties concernées.

Transports

Situation générale

Pour favoriser un développement et une croissance durables dans les pays en développement, il est essentiel de développer l'infrastructure de transport qui permet d'assurer la circulation des biens et des personnes (routes, voies ferrées, ports, aéroports, etc.). Et cette infrastructure doit encore être considérablement améliorée. Les besoins en termes de maintenance, de gestion, de réparation et de modernisation sur les installations vieillissantes devraient donc rapidement augmenter.

Le développement de l'infrastructure de transport est toutefois la source de problèmes potentiels pour l'environnement. Il faut donc penser aux incidences sur le milieu naturel et le développement social, et envisager des parades pour faire face à ces difficultés.

L'infrastructure de transport exige des fonds importants et c'est un problème épineux que de s'assurer les ressources financières correspondantes. Il est difficile de mettre en place l'infrastructure requise avec des fonds publics limités. Aussi est-il toujours plus important de s'assurer des ressources financières d'origines diverses, notamment des fonds privés, de sorte à

fournir aux usagers des services de transport qui soient conformes à leurs attentes et qui s'inscrivent dans une optique d'efficacité et de durée.

Actions de la JICA

L'aide de la JICA dans le secteur des transports vise essentiellement à stimuler l'activité socioéconomique, afin d'améliorer les revenus et le cadre de vie de tous, en assurant un convoi rapide, harmonieux et en toute sécurité des biens et des personnes.

En aménageant l'infrastructure de transport et en formant les ressources humaines appropriées dans les pays en développement, la JICA confère plus de crédibilité à cette infrastructure et rend les conditions de vie des populations plus sûres. Elle assure des transports fluides et contribue à l'amélioration du cadre de vie. Elle participe ainsi à la fois à la croissance économique et à l'amélioration du niveau de vie. L'Agence favorise par ailleurs activement la participation communautaire et la collaboration avec les ONG.

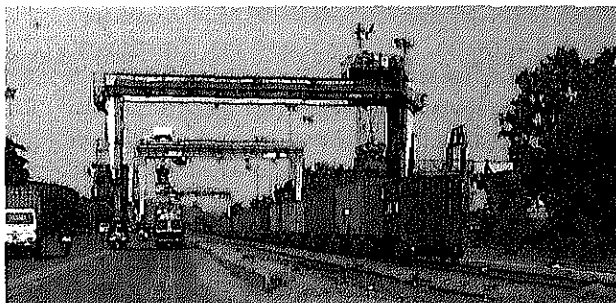
Étude de faisabilité concernant l'aménagement de corridors multimodaux à priorité fret pour véhicules à charge par essieu élevé, avec pilotage informatique, sur les liaisons ferroviaires Delhi-Mumbai et Delhi-Kowrah, en Inde — ÉTUDE DE CAS

Lancée en 2006, l'étude citée en titre est un projet de 18 mois et découle de l'initiative en huit points sur le renforcement du partenariat international entre le Japon et l'Inde signé par les premiers ministres de ces deux pays en avril 2005 (voir p. 46).

Même si l'Inde enregistre une remarquable croissance économique, elle connaît un certain retard au niveau de l'industrie manufacturière et de l'agriculture. Aussi, en 2005, le gouvernement indien, très attaché au développement des infrastructures et désireux de remédier à cette distorsion de croissance, a présenté un plan prévoyant la création de liaisons ferroviaires à grande vitesse entre quatre grandes villes du pays. La JICA soutient les chemins de fer indiens dans ce projet en réalisant des études de faisabilité et en assurant une formation concernant le corridor est-ouest (Mumbai-Delhi-Kolkata), qui s'étire sur plus de 2 800 km. La JICA passe en revue les lignes de fret ferroviaire à grande vitesse mises en place par le ministère indien des Transports ferroviaires et présente des recommandations d'amélioration, non seulement pour les réseaux ferroviaires, mais aussi les ports et les systèmes de distribution. Elle préconise l'introduction des technologies japonaises, avec une attention toute particulière aux considérations d'ordre environnemental et social. Et enfin, elle

conduit des études préparatoires à une réforme du système de distribution en Inde.

Si ce plan tient ses promesses, les problèmes de distribution dans ce pays seront résolus. Parallèlement, il garantira une distribution fluide des biens au-delà des frontières nationales, notamment dans les pays voisins. Ce plan devrait jouer un rôle important non seulement sur la croissance d'une nouvelle zone économique régionale, mais aussi sur la paix et la sécurité.



Transbordement entre conteneurs et poids lourds : des discussions sont prévues sur le choix du meilleur système de manutention dans les gares de fret.

Considérant que l'infrastructure de transport contribue au bonheur et au confort des individus, l'Agence ne se contente pas de la coopération traditionnelle au niveau du matériel et notamment des routes, elle assure une vaste gamme d'actions de coopération technique.

- Aide au renforcement des capacités de l'administration des transports (**développement des capacités dans les transports**)
- Aide permettant de prendre en compte la mondialisation et la régionalisation, dans l'objectif de faciliter la circulation des biens et des personnes à l'échelon international et l'essor de la sphère économique régionale (**transports internationaux**)
- Aide destinée à garantir la libre circulation des personnes et un aménagement harmonieux du territoire (**transports nationaux**)
- Aide en faveur d'une croissance durable des zones urbaines et d'une amélioration du cadre de vie (**transports urbains**)
- Aide en faveur de l'aménagement de l'infrastructure de transport de base, dans le but d'améliorer le cadre de vie en dehors des zones urbaines (**transports locaux**).

Pour résoudre les problèmes toujours plus divers et complexes liés aux transports, on pense que le plus efficace n'est pas le seul examen des différents moyens de transports, mais plutôt de s'intéresser aux spécificités du domaine en général et de prendre les groupes de mesures appropriées, suivant les cinq catégories évoquées ci-dessus.

Infrastructure de transport transfrontalière

On peut voir l'infrastructure de transport transfrontalière comme un simple système de liaison entre pays. Pour la JICA, elle a un sens plus vaste, celui d'un réseau de transport qui dépasse les frontières nationales et favorise la régionalisation. Dans ce cadre, l'Agence se préoccupe non seulement de l'aménagement de l'infrastructure le long des frontières nationales, mais aussi de l'aspect non matériel, notamment de la création de réseaux de transports régionaux fiables et d'un cadre juridique pour des pratiques commerciales loyales.

On espère que les progrès des transports transfrontaliers contribueront à dynamiser les pays et les régions moins développés, à atténuer les disparités régionales, à harmoniser le développement au niveau régional et à réduire la pauvreté.

Au fur et à mesure que les transports transfrontaliers s'intensifient, les possibilités d'investissement se multiplient entre régions à économie forte et régions à économie faible. On voit toutefois apparaître le risque de disparités économiques accrues entre régions, les avantages revenant de façon disproportionnée à l'économie forte. L'augmentation du volume de trafic aux frontières peut également avoir des incidences négatives, comme la propagation du crime et des maladies infectieuses, notamment le VIH/sida. Aussi lorsque l'on veut soutenir l'infrastructure de transport transfrontalière, convient-il de bien prendre en compte l'ensemble des incidences négatives liées à son extension.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

TIC et développement socioéconomique

Utilisées dans une vaste gamme de domaines, comme l'administration, l'éducation et les soins médicaux, les TIC contribuent à l'accélération du développement socioéconomique. Toutefois, dans les pays en développement, un grand nombre de personnes ne peuvent bénéficier de ces avantages et il se crée un fossé numérique.

Après l'adoption de la Charte d'Okinawa sur la société mondiale de l'information à l'occasion du sommet de Kyushu-Okinawa en juillet 2000, le Centre stratégique des TIC avait été installé dans le Cabinet.

La coopération visant à combler le fossé numérique des pays en développement, notamment en Asie, s'inscrit dans le cadre d'une politique internationale.

Stratégies de développement de la JICA

S'inspirant des politiques annoncées par le Japon pour combler le fossé numérique, l'Agence a identifié cinq objectifs stratégiques de développement.

Le premier touche au développement de capacités pour l'élaboration de politiques en matière de TIC. Les conseillers envoyés par la JICA sont notamment chargés d'élaborer des stratégies nationales dans le domaine des TIC, ainsi que des orientations en matière de télécommunications, de développement de l'industrie des TIC, etc.

Le deuxième objectif concerne la valorisation des ressources humaines dans le domaine des TIC. Pour assurer la promotion de ces technologies auprès de l'ensemble des citoyens, la JICA participe à la formation d'ingénieurs, de dirigeants politiques, d'enseignants, etc. L'aide repose essentiellement sur la mise en œuvre d'un projet de valorisation des ressources humaines pour l'amélioration des capacités des ministères et des agences gouvernementales, des centres de formation et des universités. Le développement des ressources humaines constitue une part toujours plus importante de la coopération technique dans le domaine des TIC.

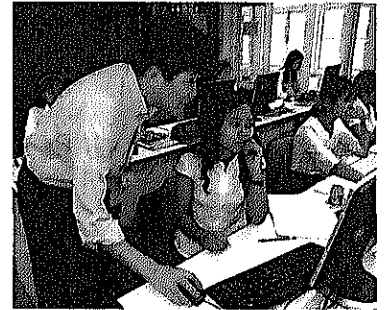
Le troisième objectif est lié au développement de l'infrastructure de communication. Afin de développer le réseau de communication de base et l'infrastructure de communication rurale, la JICA participe à la mise au point d'un plan directeur du réseau de communication et apporte un soutien à la mise en place du système de maintenance

et d'exploitation de l'infrastructure installée.

Le quatrième objectif est relatif aux gains d'efficacité et aux avantages résultant de l'utilisation des TIC dans divers secteurs. La JICA soutient leur introduction dans l'administration et les utilise pour la coopération dans des secteurs tels que l'éducation, les soins médicaux, les échanges commerciaux, ce qui se traduit pour les projets par des gains en termes d'efficacité, de productivité et de service.

Le cinquième objectif est lié à l'utilisation des TIC en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide. Le programme JICA-Net (coopération technique à distance) répond à cet objectif.

La JICA poursuit diverses actions devant permettre d'influer sur le développement économique et social d'un pays ou d'une région grâce aux TIC ; d'une part, elle choisit à cet effet des TIC convenant à la situation effective du pays ou de la région considérés, et d'autre part, elle tient compte des initiatives du pays ou de la région partenaire.



Expert japonais donnant des conseils pratiques (projet de développement des ressources humaines à l'Institut de formation aux TIC du Myanmar)

Centres Japon

Les Centres Japon sont conçus comme des bases de soutien au développement de ressources humaines adaptées à la transition vers l'économie de marché de certains pays d'Asie centrale et orientale de la péninsule indochinoise. Ils servent également de plateforme aux échanges et à la compréhension mutuelle entre la population des pays partenaires et le Japon. Les Centres Japon sont largement ouverts au public invité à découvrir les aspects socioculturels de chaque pays, ainsi que la langue japonaise, grâce aux cours proposés à cet effet.

La JICA a lancé les projets de Centres Japon en septembre 2000. Actuellement, neuf centres sont implantés et opérationnels dans huit pays (Vietnam – Hanoi et Ho Chi Minh, Laos, Cambodge, Mongolie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Kirghizistan et Ukraine). Le tronc commun des activités est composé de cours de commerce, ainsi que de programmes en faveur de la compréhension mutuelle et de cours de langue.

Dans ces pays, il est urgent d'encourager les ressources humaines à soutenir la sphère réelle de l'économie. Les cours de commerce sont censés leur donner les connaissances et les compétences requises à cet effet dans le secteur privé. Des conférences sur des exemples réels de gestion à la japonaise et des cas concrets, comme d'authentiques diagnostics d'usines japonaises, ont été grandement appréciés par de petites et moyennes entreprises et des organismes économiques locaux, et l'on a même vu d'anciens étudiants former une « Kaizen

Association » pour diffuser eux-mêmes le style de gestion à la japonaise à grande échelle.

Les cours de japonais permettent à leurs participants de postuler à une gamme étendue d'emplois et d'études au Japon. En apportant son soutien aux professeurs de japonais locaux, les Centres servent de base à l'enseignement du japonais dans chaque pays. Dans le cadre du programme de compréhension mutuelle, des formations sont fournies sur les situations effectives des étudiants étrangers et l'enseignement au Japon, etc., et des échanges de vues bilatéraux sont organisés par le biais de visites d'étude dans les pays concernés et le recours au programme JICA-Net.

La JICA recherche des effets de synergie en combinant ces actions dans différents domaines (cours de japonais commercial, cours de japonais avant des études au Japon, conseils en vue du séjour au Japon, etc.).

Certains centres sont opérationnels depuis au moins sept ans et l'on peut dire que leur rôle de point de contact pour le Japon dans les différents pays s'est affirmé. Pour renforcer encore davantage ce rôle, il est de plus en plus nécessaire de mettre en œuvre des projets en concertation et en partenariat à tous les niveaux de la société japonaise, notamment les agences administratives, les administrations locales ou encore les établissements d'enseignement comme les universités et les sociétés privées japonaises.

Programme JICA-Net

Dans le cadre de ce programme, lancé suite au sommet du G8 de Kyushu-Okinawa en 2000, la coopération technique à distance est assurée et développée grâce à des systèmes de vidéoconférence ; des contenus multimédia sont par ailleurs élaborés pour améliorer la qualité des projets de la JICA. Ce nouveau type de coopération à distance utilise les TIC à deux titres : d'une part, pour parfaire les projets de la JICA, en s'affranchissant des contraintes de temps et de distance, et d'autre part, pour assurer une aide plus efficace et plus

performante. Sur l'exercice 2006, 577 conférences et séminaires à distance (partie essentielle de la coopération technique à distance) ont été organisés et au total 129 contenus multimédia ont été élaborés, signe que le programme JICA-Net s'intègre bien dans le cadre des projets de la JICA. Le nombre de relais pour les vidéoconférences est passé de six à 90. Le programme JICA-Net est censé fournir un appui stratégique aux programmes spécifiques par pays et par régions, de sorte à les rendre encore plus efficaces.